

## SÉANCE ORDINAIRE

DU 4 MAI 2020

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue par téléconférence lundi le 4 mai 2020 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents à cette téléconférence:

**MAIRE :** Mario St-Louis

**CONSEILLERS (ÈRES) :** Louise Rioux  
Jonathan Rioux  
Jocelyn Côté  
Mireille Gagnon  
Gisèle Saindon

**ABSENT :** Éric Veilleux

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présent par voie téléphonique.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique.

.....

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 10 Divers demeure ouvert.

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020
4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
5. Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif d'urbanisme
6. Somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec 2020
7. Avis de motion et présentation du projet de règlement #263 afin de modifier le règlement #262
8. Pompier
9. Voirie
  - Demande de soumission /Fauchage le long des routes de la Municipalité
  - Résolution MTQ / Route de la Station
  - Soumission déchetage résidus d'asphalte
  - Nettoyer garde-fou Route de la Station section sud (à la fin de l'asphalte)
10. Divers
  - Résolution télécommunication
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

2020-05-63

### **3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020**

La directrice générale présente le dernier procès-verbal.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus est accepté par notre conseil.

2020-05-64

### **CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT**

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à St-Éloi ce 4 mai 2020.

Annie Roussel, dir.gén./secr.-très.

Adopté à l'unanimité

2020-05-65

### **4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 05-2020 des comptes payés soit accepté au montant de \$12844.81 et que le bordereau numéro 05-2020 des comptes à payer soit accepté au montant de \$70622.69 par notre conseil et que la directrice générale/secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire le paiement.

2020-05-66

### **5. RENOUELEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est proposé par Madame la conseillère Mireille Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi nomme sur le comité consultatif d'urbanisme les personnes suivantes au siège :

- #1 : Monsieur Régent Filion
- #3 : Monsieur Marcel Dumas
- #5 : Monsieur Éric Veilleux

et ceci pour un mandat de deux ans. De plus, les sièges pairs sont toujours en fonction et ceci en regard de la résolution #2019-05-67.

**6. SOMME PAYABLE PAR LES MUNICIPALITÉS POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC 2020**

2020-05-67

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi débourse un montant de \$12340 au plus tard le 30 juin 2020 et un autre montant de \$12339 au plus tard le 31 octobre 2020 pour la contribution pour les services de la Sûreté du Québec pour la période du 1<sup>e</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, pour un montant total de \$24679.

.....

**7. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #263 AFIN DE MODIFIER LE RÈGLEMENT #262 BUDGET**

2020-05-68

Madame la conseillère Louise Rioux donne un avis de motion concernant le projet de règlement #263 afin de modifier le règlement #262 Budget. Une présentation a été faite. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. Le projet de règlement a été mis à la disposition des citoyens sur le site internet et facebook de la municipalité en même temps que l'ordre du jour.

.....

**8. POMPIER**

La Directrice générale informe les membres du conseil qu'elle a acheté des masques jetables et du purel pour la protection des pompiers. De plus, elle demande si elle devrait acheter des masques lavables. Après discussion, il a été entendu que le conseil utilisera des masques lavables lorsque nous ne serons plus en mesure de se procurer des masques jetables.

.....

**9. VOIRIE**

**DEMANDE DE SOUMISSION / FAUCHAGE LE LONG DES ROUTES DE LA MUNICIPALITÉ**

2020-05-69

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande à Monsieur André D'Auteuil de Saint-Jean-de-Dieu un prix afin d'effectuer le fauchage le long des Routes de la Municipalité ne pas inclure la partie de la Route de la Station du village vers la Route 132.

La municipalité demande au soumissionnaire de fixer un prix forfaitaire pour l'ensemble du travail.

La municipalité demande au soumissionnaire de passer deux coups de faucheuse le long des chemins asphaltés et un coup de faucheuse le long des chemins de terre.

.....

**RÉSOLUTION MTQ / ROUTE DE LA STATION**

2020-05-70

Attendu que la Route de la Station est dans un piteux état;

Attendu que le conseil municipal a évalué les pires endroits à faire réparer;

Attendu qu'il y a de l'excavation à faire à deux endroits prioritaires soient dans le bas de la côté et sur le dessus de la côte entre le rang 2 ouest et le village;

Attendu que cette route appartient au Ministère des Transports;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demande au Ministère des Transports d'excaver ces deux endroits problématiques et par la suite de refaire l'asphaltage afin de remettre le tout en bon état dans les plus brefs délais.

.....

2020-05-71

**SOUSSION DÉCHIQUETAGE RÉSIDUS D'ASPHALTE**

Attendu que la Directrice générale a demandé des prix pour faire casser l'asphalte situé dans la cour du 181 Principale Ouest en 0-4 pouces;

Attendu que deux entrepreneurs ont répondu à notre demande;

Attendu que les entrepreneurs et les prix sont les suivants;

Monsieur Carmel April :  
Prix : 2500\$ plus taxes

CTB+inc. :  
Prix : 900\$/h Estimé à +/-3h + 1500\$ en transport (mobilisation et démobilitation) plus taxes

Attendu que Monsieur Carmel April est le plus bas soumissionnaire;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Mireille Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accorde le contrat de casser l'asphalte en 0-4 pouces à Monsieur Carmel April.

.....

**NETTOYER GARDE-FOU ROUTE DE LA STATION SECTION SUD (À LA FIN DE L'ASPHALTE)**

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté demande que les garde-fous situés sur la Route de la Station section sud de la fin de l'asphalte au 1<sup>er</sup> rang de St-Paul-de-la-Croix soient nettoyés (enlevé le sable en dessous) afin de permettre l'écoulement des eaux le long du chemin.

.....

**10. DIVERS**

**RÉSOLUTION TÉLÉCOMMUNICATION**

2020-05-72

CONSIDÉRANT QUE la crise actuelle de la COVID-19 a démontré qu'un accès à un internet haute-vitesse performant et abordable est un service essentiel;

CONSIDÉRANT QUE la plupart des régions du Québec comportent des zones où un tel service est inefficace ou inaccessible;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement s'est engagé à régler les problèmes de connexion Internet, mais que les échanciers ne répondent pas à l'urgence;

CONSIDÉRANT QUE le développement social et économique régional ne peut pas se réaliser sans un réseau Internet et une couverture cellulaire fiables, performants et abordables;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de connexion internet adéquate prive de nombreux citoyens de revenus provenant du télétravail imposé par la crise ou de l'adaptation de leur entreprise à la situation actuelle;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est le reflet du rapport d'experts commandé par le gouvernement (le rapport Yale), lequel concluait à « l'urgence d'agir » en matière, entre autres, d'accessibilité à Internet pour tous les Canadiens;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité est souvent un enjeu quand, dans certaines régions, même la connexion téléphonique cellulaire est déficiente ou absente, rendant impossible de contacter les services d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses demandes ont été présentées par des entreprises de télécommunication pour l'obtention de subventions dans le but d'assurer le déploiement d'Internet à large bande dans les régions négligées par les grandes entreprises canadiennes et que les réponses se font attendre;

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi demander à MAXIME BLANCHETTE-

JONCAS, député de Rimouski-Neigette- Témiscouata – Les Basques, de soutenir toute initiative visant à accélérer le déploiement du réseau d’infrastructure destiné à offrir un service d’Internet haute vitesse et de téléphonie cellulaire dans les régions mal desservies.

.....

## **19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une question a été posée concernant l’abat-poussière dans la Route des Lévesques.

.....

## **20. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE**

L’ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 20h22.

.....

Mario St-Louis, maire  
Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale  
Annie Roussel, dir. gén./secr.-très.

2020-05-73